



Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

CONSEIL MUNICIPAL

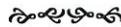
L'an deux mil vingt deux, le 16/06/2022 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la SPL du Pays Coulangeois, sous la présidence de Mme MALTOFF Odile, Maire.

Etaient présents : M. GUIBERT Jean-Paul, M. MOUSSU Noël, M. POISSON Jean-Baptiste, Mme MALTOFF Odile, Mme LIPS Elisabeth, M. MOUY Christophe, Mme BERNARD Magali, , Mme CHAMFORT Aurélie, Mme GAUTHIER Liliane, M. DUCHEMIN Philippe,

**Absents excusés : Mme LEPROUST Marie-Ange donne pouvoir à Mme BERNARD Magali
M. CARBONNEAUX Jacques donne pouvoir à Mme LIPS Elisabeth**

M. DUFOUR Damien

Secrétaire : M. MOUY Christophe



Le compte rendu du Conseil Municipal du 12/05/2022 sera lu lors de la prochaine réunion

Travaux - Informations

1) Jardin des Dames :

L'entreprise Sas Plaisance a démarré les travaux de nivellement, de terrassement et d'installation de la cuve de réception d'eau et d'alimentation de la fontaine, la réunion de chantier à lieu le mercredi matin avec les entreprises et le maître d'œuvre Cambium 17. Il est choisi un cheminement en béton bouchardé. L'entreprise de maçonnerie commence la semaine prochaine.

2) Espace multiservices :

Mme le Maire informe les conseillers, que la réunion de commission accessibilité à la Ddt, à eu lieu hier mercredi 15 juin, le résultat est favorable, des précisions ont été demandé quant à la rampe d'accès secondaire, ainsi que l'obligation de disposer d'un BIM puisque c'est un espace public (Boucle induction magnétique pour malentendants). Nous sommes dans l'attente du rendez-vous avec la commission sécurité qui ne devrait pas tarder.

3) Projet de développement des aires de stationnement camping car dans la communauté d'agglomération :

Mme le Maire informe les conseillers, que nous avons reçu une demande de l'Epic auxerrois en charge du développement touristique concernant la possibilité d'associer notre commune à la première phase de réflexion. Il est possible pour la commune de prévoir l'aménagement d'une aire de camping car même modeste, afin de compléter l'offre qui n'est pas assez étoffée.

Le conseil approuve à l'unanimité - **Vote 12 pour**



Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

4) Réforme des règles de publicité des actes pris par les collectivités

Mme le Maire informe les conseillers qu'une réforme entrera en vigueur au 1^{er} juillet 2022 concernant les règles de publicité des actes pris par les collectivités. Parmi les nouveautés, la publicité des actes devra être effectuée par voie électronique, toutefois les communes de moins de 3500 habitants ont la possibilité de choisir par délibération entre l'affichage, la publication papier ou la publication électronique. Il est proposé aux conseillers de conserver l'affichage au panneau d'information, et de publier sur le site internet communal pour les actes ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel.

Le conseil approuve à l'unanimité - **Vote 12 pour**

5) Accueil famille ukrainienne :

La famille ukrainienne accueillie fin mai a souhaité repartir la semaine passée, le logement est donc libéré. Il a été nettoyé et rangé par les personnes membres du collectif. Elisabeth Lips informe les conseillers d'une nouvelle demande d'accueil concernant deux familles plus petites. Une convention de mise à disposition sera établie avec les nouveaux arrivants.

Le conseil approuve à l'unanimité - **Vote 12 pour**

Décisions modificatives

1) Décision modificative :

Mme le Maire informe les conseillers d'une contestation d'un fournisseur concernant un titre émis deux fois (remise sur location de l'équipement téléphonique de la mairie), il y a lieu dans l'immédiat d'annuler cette opération, le point sera fait avec l'entreprise et la secrétaire en septembre 2022.

Il convient d'ouvrir un crédit au compte 673 pour 2 265,30 €, et de réduire le crédit du même montant au compte 6283.

Le conseil approuve à l'unanimité - **Vote 12 pour**

DIVERS

- 1) Inondations en cas d'orage : Chemin de la maison du pays coulangeois : Solution à étudier.
- 2) Demande d'un administré pour remise gracieuse concernant des factures d'eau impayées, une réponse lui sera donnée
- 3) Ateliers du PCAET, Christophe Mouy en fait un résumé
- 4) Elior, rencontre effectuée par Christophe Mouy et une employée communale, une hausse des tarifs est à prévoir, pour la cantine.
- 5) Un festival des journées du patrimoine des pays et moulins est organisé les 25 et 26 juin prochain, un parcours guidé sera proposé avec visite des lavoirs et du pressoir.
- 6) Choix des lieux pour pose de 6 supports kakémonos. 3 impressions sont fournies par la CAA par an.
- 7) Le directeur du péri scolaire quitte ses fonctions en juillet.
- 8) Repas des anciens, une date sera choisie pour un repas en automne

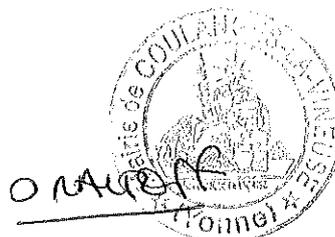


Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

- 9) Un inventaire des panneaux signalétiques de la commune sera effectué par les conseillers municipaux.
- 10) Des subventions existent pour la plantation de haies. La commune a des projets sur des petits linéaires, le conseil regrette les réticences des agriculteurs à en implanter.
- 11) La fête patronale aura lieu le Week end du 30 - 31 juillet, sous réserve d'un nombre suffisant de bénévoles pour aider. La course cycliste aura lieu le même week-end.
- 12) Fuites signalées à l'Eglise.

La séance est levée à 22 h.

Le Maire,
Odile MALTOFF



Délibérations prises au cours du
Conseil Municipal Ordinaire du 16/06/2022 :

- DÉL n°2022-029 : Réforme des règles de publicité des actes pris par les collectivités.
- DÉL n°2022-030 Projet de développement des aires de stationnement de camping-cars.
- DÉL n°2022-031 : Accueil familles Ukrainienne
- DM n°2022-001 : Annulation Titre Ecotel :

Prochain conseil municipal

Jeudi 21 juillet 2022

A 19h00 à la SPL du Pays Coulangeois